

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Un polish nettoyant pour profils en acier inoxydable, en laiton et en aluminium

Utilisations déconseillées

Utiliser uniquement aux fins prévues.

Le produit est destiné à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Schlüter-Systems KG	
Rue:	Schmölestraße 7	
Lieu:	D-58640 Iserlohn	
Téléphone:	+49 (0)2371 971-0	Téléfax: +49 (0)2371 971-111
e-mail:	info@schlueter.de	
e-mail (Interlocuteur):	sdb@schlueter.de	
Internet:	www.schlueter.de	
Service responsable:	International Technical Network (ITN)	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:Centre antipoison (Mayence, Allemagne): +49 (0)6131 - 19240 (24h - de, en)
Centre antipoisons: +32 070 245 245 (24/7)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

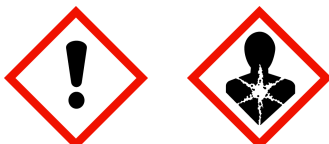
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, composés aromatiques (2-25 %)

Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, arômes (2-25 %)

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 2 de 10

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas inspirer les vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Ne pas jeter le contenu/récipient avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, composés aromatiques (2-25 %)	10 - 30 %
	919-164-8 01-2119473977-17	
	STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H372 H304 H412 EUH066	
	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques <2%	10 - 20 %
	926-141-6 01-2119456620-43	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, arômes (2-25 %)	1 - 3 %
	919-446-0 01-2119458049-33	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H336 H372 H304 H411 EUH066	
1336-21-6	Solution d'ammoniac	1 - <3 %
	215-647-6 007-001-01-2	
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H314 H400	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

En cas d'apparition de douleurs ou bien en cas de troubles persistants, consulter un médecin.
Éloigner les victimes de la zone de danger et les allonger. Ne jamais rien verser dans la bouche d'une

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 3 de 10

personne inconsciente. Aucune mesure de premier secours particulière n'est nécessaire. Placer en PLS toute personne étendue sur le dos et sur le point de vomir.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Mettre une respiration artificielle en place si la respiration est irrégulière ou en présence d'un arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Utiliser si possible une solution isotonique pour les yeux (0,9 % NaCl). Puis si possible un transport immédiat chez l'ophtalmologue / à la clinique.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Maux de tête. Dyspnée. état inconscient. Fatigue. Danger d'aspiration:.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. Lutter contre les incendies importants à l'aide d'un système d'extinction à pulvérisation d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner la formation de vapeurs et gaz dangereux pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 4 de 10

l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Mesure de précaution concernant les personnes: cf. Section 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures habituelles de prévention des incendies.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Un polish nettoyant pour profils en acier inoxydable, en laiton et en aluminium

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
7664-41-7	Ammoniac	20	14		(8 h)	
		50	36		Courte durée (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucune valeur seuil d'exposition n'est actuellement présente.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact avec la peau, rincer le produit à l'eau et au savon ou à l'aide d'un détergent approprié.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection étanches avec protections latérales.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Porter les gants de protection homologués :

Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré). NBR (Caoutchouc nitrile).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 5 de 10

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Aucune exigence particulière

Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante : porter un masque respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâteux	
Couleur:	bleu	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		10

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Point d'éclair:	65 °C

Inflammabilité

gaz:	non déterminé
------	---------------

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:	0,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	6,5 vol. %
Température d'inflammation:	210 °C

Température d'auto-inflammabilité

gaz:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: (à 20 °C)	2 hPa
Densité (à 20 °C):	1,3 g/cm ³
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune donnée supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactivité dangereuse dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 6 de 10

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec : Agents oxydants.

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur. gel.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner la formation de vapeurs et gaz dangereux pour la santé.

En cas d'incendie: Des gaz inflammables tels que le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se former.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques <2%				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin	OECD 402	
	inhalation vapeur	CL50 5 mg/l	Rat	OECD 403	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation. (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, composés aromatiques (2-25 %))

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques <2%					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
1336-21-6	Solution d'ammoniac					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,53	96 h	Oncorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	24 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1336-21-6	Solution d'ammoniac	-1,38

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

À éliminer conformément aux dispositions réglementaires. Le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Code d'élimination des déchets - Produit

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 8 de 10

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits nettoyants.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 9 de 10

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: Solution d'ammoniac

2010/75/UE (COV): 13%

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, composés aromatiques (2-25 %)

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, aromatiques <2%

Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, arômes (2-25 %)

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Version 1,00 - Première édition - 16.05.2018

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions

CAS : Chemical Abstracts Service

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schlüter CLEAN-CP Reinigungspolitur

Date de révision: 16.05.2018

Code du produit: RCSO-SSYS-005

Page 10 de 10

CL : Concentration létale
 DL : Dose létale
 LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
 MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
 OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
 PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
 TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
 COV : Composés organiques volatils
 vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
 VvVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux
 CPE : Classe de pollution des eaux
 GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
 DNEL : Derived No Effect Level
 PNEC : Predicted No Effect Concentration
 TLV : Threshold Limiting Value
 STOT : Specific Target Organ Toxicity

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne
 Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu,
 www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)